Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_056-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de
PLOUDALMEZEAU
(FINISTERE)
29830
OBJET :

N° 2026-056

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann, WALLNER Paul.

Etaient représentés :
- Monsieur GUENA Arnaud à Monsieur DENIEL Romain
- Madame LAOT-BANVILLE à Madame LETARD Murielle
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame ARZEL Solange

Arrivée de Monsieur Mickaël RAGUENES à 18h52.

Madame Christiane LE HIR a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Date de convocation : *21/05/2026*
Date d'affichage : *21/05/2026*
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 26
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

- **Budget principal de la Commune**

Considérant que la section de fonctionnement présente **un excédent de 1 224 895,27 €uros**

Considérant que la section d'investissement présente **un déficit de 153 014,44 €uros**

Considérant le solde des restes à réaliser s'établit comme suit :
Reste à réaliser en dépense de **297 445,78 €uros**

Statuant sur l'affectation du résultat définitif de l'exercice 2025, il est proposé au Conseil de :

- Affecter la somme de 724 895,27 €uros à la section d'investissement au **compte 1068** du budget principal 2026
- Conserver la somme de 500 000,00 €uros à la section de fonctionnement au **compte 002** du budget principal 2026

- **Budget annexe du Port**

Considérant que la section de fonctionnement présente **un déficit de 4 826,45 €uros**

Considérant que la section d'investissement présente **un excédent de 104 442,93 €uros**

Considérant le solde des restes à réaliser s'établit comme suit :
Reste à réaliser en dépense de **0 €uros**

Statuant sur l'affectation du résultat définitif de l'exercice 2025, il est proposé au Conseil de :

- Reprendre à l'identique le déficit de la section de fonctionnement au budget annexe du Port 2026

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_056-DE

- **Budget annexe du lotissement Saint-Roch – dernière tranche**

Considérant que la section de fonctionnement présente **un excédent de 118 441,13 €uros**

Considérant que la section d'investissement présente **un déficit de 317 442.48 €uros**

Considérant le solde des restes à réaliser s'établit comme suit :
Reste à réaliser en recettes de **498 343,75 €uros**

Statuant sur l'affectation du résultat définitif de l'exercice 2025, il est proposé au Conseil de :

- Reprendre à l'identique le déficit de la section d'investissement au budget annexe du lotissement Saint Roch – dernière tranche 2026
- Affecter la somme de 118 441.13 €uros €uros à la section d'investissement au **compte 1068** du budget annexe lotissement Saint-Roch – 3eme tranche 2026
-

- **Budget annexe du lotissement de Keribin**

Considérant que la section de fonctionnement présente **un excédent de 135 320,93 €uros**

Considérant que la section d'investissement présente **un déficit de 14 259,32 €uros**

Considérant le solde des restes à réaliser s'établit comme suit :
Reste à réaliser en recettes de **0 €uros**

Statuant sur l'affectation du résultat définitif de l'exercice 2025, il est proposé au Conseil de :

- Reprendre à l'identique le déficit de la section d'investissement au budget annexe du lotissement Keribin 2026
- Affecter la somme de 135 320,93 €uros €uros à la section d'investissement au **compte 1068** du budget annexe lotissement Keribin 2026

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
CONSTATE les résultats de l'exercice 2025
APPROUVE l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2025 proposée.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 25- ABSTENTIONS : 4

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LA SECRETAIRE DE SEANCE **LE MAIRE**

Christiane LE HIR **David CARREGA**